BOARD OF COMMISSIONERS OF PUBLIC UTILITIES

P.O. Box 5001 15 Market Square, Suite 1400 Saint John, NB E2L 4Y9

Telephone: (506) 658-2504 Fax: (506) 643-7300



COMMISSION DES ENTREPRISES DE SERVICE PUBLIC

C. P. 5001 15 Market Square, Bureau 1400 Saint John, Nouveau-Brunswick E2L 4Y9

> Téléphone (506) 658-2504 Télécopieur (506) 643-7300

Augmentation de tariff de gaz naturel approuvé

le 31 mars 2005

La Commission des enterprises de service publics a approuvé l'augmentation de tarif pour Enbridge Gaz Nouveau-Brunswick.

Dans une bref décision émise aujourd'hui, la Commission a accordée à la compagnie la permission d'augmenter leurs charges de distribution tel que demander.

Effectif le 1^{er} avril, Enbridge Gaz Nouveau-Brunswick sera permis de charger les tarifs suivants à ses groupes de clients :

Catégorie de Client

Tarif Général Faible Débit	\$5, 4436 GJ
Tarif Général	\$3, 8326 GJ
Tarif Géneral Débit Stable	\$3, 1427 GJ
Tarif Général Grant Débit Stable – Huile Légère Pour la première tranche de 33 000 GJ livrés dans le mois Pour la prochaine tranche de 25 000 GJ livrés dans le mois Pour les volumes en sus de 58 000 GJ livrés dans le mois	\$0, 9773 GJ \$0, 1900 GJ \$0, 0800 GJ
Tarif Hors Pointe	\$2, 8745 GJ
Tarif Grand Volume Stable – Hors Pointe Tarif du Gaz Naturel pour Véhicules	\$2, 3570 GJ \$3, 8326 GJ

Pour plus d'information concernant la decision ou le processus de la Commission veuillez contacter Dave Young 643-7573

Pour plus d'information concernant les tarifs contacter Enbridge Gaz Nouveau-Brunswick